

Compte-rendu conseil d'établissement du 6 novembre 2018

1) Rappel objectifs conseil d'établissement pour les nouveaux membres

- ✚ Il réunit les composantes de la Communauté éducative, sous la responsabilité du Chef d'Etablissement.
- ✚ Il favorise l'élaboration ou la relecture du projet éducatif.
- ✚ Il est un lieu de débat, de partage et de confrontation.
- ✚ Il n'est pas un lieu de décision.
- ✚ Il prend en compte, dans l'organisation et le contenu, les réalités de l'école.

Les objectifs sont de :

- ✚ Créer, maintenir, développer l'unité éducative de l'école.
- ✚ Eclairer le discernement de ceux qui ont à prendre des décisions.
- ✚ Réfléchir, sur les **actions éducatives** et les projets à conduire.
- ✚ Suggérer des **moyens à mettre en œuvre** pour les faire aboutir.
- ✚ S'informer sur la **vie quotidienne** de l'école et l'**actualité** des différents partenaires.
- ✚ Partager, échanger, débattre, des **orientations** éducatives, des **préoccupations** et **satisfactions** des différents partenaires.

2) S'informer sur la vie quotidienne des différents partenaires :

Vie de l'école

Effectifs :

Cette année, **144 élèves** dans l'école → **71** sur le site des rosiers et **73** sur le site de l'Evêché.

Maintien des effectifs par rapport à l'an passé (+ 2)

Personnel :

1 départ, 1 arrivée au niveau de l'équipe enseignante :

- **Hélène Biko Ro Bieko** qui effectuait la décharge de direction et qui a été remplacée par **Anne-Cécile Bernard**.
- Le reste de l'équipe enseignante reste inchangé : **Anne Jacopy** en TPS/PS/MS, **Corinne Pénichost** en MS/GS, **Anne-Claire Delorme** en CP, **Emmanuelle Parois** en CE1/CE2, **Ludivine André-Aubinais** en CE2/CM1, **Anne-Cécile Bernard** le jeudi et **Isabelle Bonnet** en CM1/CM2
- Une enseignante spécialisée **Evelyne Orioux** qui intervient auprès des enfants en difficulté le lundi après-midi et le jeudi matin.

- 2 ASEM : **Isabelle Audureau** en TPS/PS/MS et **Emeline Birot** en MS/GS. Elles assurent également l'entretien des locaux du site des Rosiers
- **Jocelyne Molitor** n'assure plus l'entretien des locaux de l'école sur le site de l'évêché pour des raisons médicales. C'est Emeline Birot qui prend la suite et effectue le ménage le midi et le mercredi après-midi.
- **3 catéchistes interviennent à l'école :**
 - Odile Paquereau** en CE1, 1 maman d'élève en CM : **la maman de Victoria Zambianco et Pierre-Yves Caillaud, diacre de la paroisse.**

Projet d'école :

Nous entrons dans la 2ème année de notre projet « Moi... toi... nous...Communiquons ! ».

L'année dernière, le projet était axé sur apprendre à se connaître soi-même pour mieux communiquer avec les autres : travail sur les émotions, sur les intelligences multiples.

L'axe retenu pour cette année est le suivant :

Communiquer pour appréhender le monde qui m'entoure : à partir d'expériences scientifiques, enquêtes, exposés...

- Apprendre à communiquer le fruit de ses recherches
- Apprendre à chercher, à se questionner
- Apprendre à travailler en groupes
- Restituer le fruit de ses recherches sous différentes formes : à l'oral, à l'écrit, devant le groupe classe, individuellement ou en groupes et se répartir la parole.

Les sorties scolaires seront autant que possible en lien avec le projet, nous avons des pistes avec la cicadelle mais pas seulement...

Projets divers, dans l'ordre chronologique :

- Marché de Noël et portes ouvertes sur le site des Rosiers le vendredi 7 décembre
- Chant-choral avec l'association musique et danse du CP au CM2 du mois de janvier au mois d'avril avec concert le mardi 30 avril
- Portes ouvertes classe de PS : accueil des futurs PS : un samedi matin à définir (même jour que périscolaire, restaurant scolaire, centre de loisirs)
- Kermesse le samedi 15 juin ? date à confirmer
- A définir : journée sécurité routière et initiation aux gestes de 1er secours en lien avec la mairie.

Vie des associations : APEL/OGEC. Annonce de l'assemblée générale qui aura lieu le jeudi 15 novembre.

Vie des partenaires: périscolaire/cantine/APE /mairie.

Les p'tits mousses préparent leurs « 20 ans ». Propositions de la mairie : animation avec les moutons de l'Ouest ; annonce d'un concours de dessin en lien avec le PLU ; formation sur la médiation entre les pairs.

3) Présentation du thème : le règlement intérieur.

Quelles exigences à l'école ? Quelles sanctions ?

Questions pour se mettre en réflexion en grand groupe :

A quoi sert un règlement ? échanges à l'oral

En petits groupes :

- Quels sont les points de règlement incontournables pour vous dans un règlement d'école ?
- Quelle attitude avoir face à un non-respect de la règle ?

Voici le retour des différents groupes :

➞ Question 1 : Quels sont les points de règlement incontournables pour vous dans un règlement d'école ?

- Modalités pratiques : horaires, absences, sorties d'école...
- Attitude générale au sein de la collectivité – Les droits et les devoirs. Cadre pour les enfants. Le savoir vivre en collectivité
- Rôles et missions de l'école
- La sécurité
- Rôles des parents
- Signatures, engagement des familles.

➞ Question 2 : Quelle attitude avoir face à un non-respect de la règle ?

- Rappeler la règle. Comprendre la situation. Être à l'écoute.
- Demander à l'enfant de verbaliser son comportement.
- Intervenir face au non-respect de la règle et dialoguer avec l'enfant. Adapter la réponse à apporter.
- Rendez-vous commun avec les parents
- Avertissement oral, écrit
- Adapter la sanction selon la gravité

4) Suites à donner

L'équipe enseignante va relire le règlement et le retravailler en tenant compte des éléments dégagés dans les différents groupes. La mise en page du règlement sera revue. Importance également d'aligner les exigences sur celles de la pause méridienne.

Une proposition sera faite lors du prochain conseil d'établissement qui aura lieu le mardi 14 mai 2019.

